

L'Église face aux violences scolaires, à la pédophilie et aux abus sexuels

(Dossier *La Croix*)

1. Le Dossier de *La Croix* : les derniers articles :

(14 janvier 2025-13 mars 2025)

Affaire Bétharram : face à la colère, la congrégation dit son « immense regret » de ne pas avoir agi plus tôt

Alain Esquerre, fondateur du collectif des victimes de Bétharram : « J'ai ouvert une boîte de Pandore »

Affaire de l'internat de Riaumont : quels sont les enjeux de ce premier procès ?

Comment le monde protestant se mobilise contre les violences sexuelles et spirituelles

Qui sont les Pères de Bétharram, au cœur d'un vaste scandale de violences sexuelles ?

Bétharram : « soulagement » des victimes après que la congrégation a reconnu sa « responsabilité »

Affaire Bétharram : la congrégation reconnaît sa « responsabilité » et annonce des mesures

Affaire Bétharram : après le choc, la parole se libère sur les internats catholiques

Espagne : l'Église dit opérationnel son mécanisme de réparation pour les victimes d'abus sexuels

Affaire Bétharram : les victimes exhortent la congrégation à sortir du « mutisme »

Abus sexuels dans l'Église anglicane : plusieurs responsables risquent des mesures disciplinaires

Affaire Notre-Dame de Bétharram : un ancien surveillant, désormais diacre, suspendu par son évêque

Affaire Bétharram : une information judiciaire ouverte pour viol

Affaire Bétharram : François Bayrou et son épouse de nouveau mis en cause par une ancienne professeure

Après le Synode, l'appel de laïcs et de clercs « pour rendre l'Église plus saine et plus juste »

Affaire Bétharram : la Conférence des évêques dénonce « une réalité inqualifiable »

Affaire Bétharram : deux gardes à vue prolongées et une levée

Affaire Bétharram : trois hommes placés en garde à vue

Affaire Bétharram : la Ciivise réclame un audit des « dispositifs d'alerte »

Affaire Bétharram : François Bayrou affirme n'être « jamais » intervenu

Bible : une série de vidéos pour lutter contre les interprétations dévoyées

Violences sexuelles à Bétharram : Bayrou va rencontrer le collectif des victimes samedi

Violences sexuelles à Bétharram : Bayrou dément, le PS demande « toute la lumière »

Violences sexuelles à Notre-Dame de Bétharram : quelle est cette affaire qui embarrasse François Bayrou ?

« Les Oubliés de La Belle étoile », des enfants brisés

Abus sexuels : l'Église anglicane refuse un traitement entièrement indépendant des plaintes

« L'affaire abbé Pierre souligne la nécessité de revisiter les délais de prescription »

Affaire abbé Pierre : une première victime demande réparation

Abus dans l'Église : derrière le renvoi de Verbum Spei, la perpétuation d'un système d'emprise

Affaire Abbé Pierre : le parquet de Paris exclut des poursuites

Foyers de charité : la commission indépendante lance un appel à témoignages

« Après les révélations sur l'abbé Pierre, réhabilitons la sainteté des prêtres ordinaires »

Angleterre : l'évêque anglican de Liverpool démissionne après des accusations d'agression sexuelle

Abus sexuels dans l'Église italienne : « Les choses commencent à bouger très lentement »

Belgique : vers un nouveau plan d'accompagnement des victimes d'abus dans l'Église

Au Pérou, la communauté Sodalicio bientôt dissoute par Rome

Commission sur Marthe Robin et les Foyers de charité : « Un objet historique assez extraordinaire et peu examiné »

2 . Les nouvelles de Golias

a. La justice ecclésiale en question : Dérives sectaires dans l'Eglise

Golias, 11 mars 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/03/11/la-justice-ecclesiale-en-question-derives-sectaires-dans-leglise/>

Inefficaces et dommageables, les lenteurs de la justice ecclésiale. Le présent document est d'abord un constat...

Le constat de délais choquants, invraisemblables mais pourtant réels, souvent de plusieurs décennies, pour aboutir, quand la volonté s'en manifeste enfin, à quelques réformes et à une sanction d'un abuseur dans une communauté religieuse.

A partir de ce constat sans appel, dans l'intérêt des victimes, nous formulons des propositions. On pourra toujours ergoter, discuter des chiffres ou des dates

présentés dans ce synopsis. Cela ne change rien : nous nous sommes efforcés de rester factuels et de ne retenir qu'une quinzaine de cas probants. Face à la légèreté avec laquelle de multiples abus ont été, ou plutôt n'ont pas été pris en compte ou encore ont tardé à l'être, un sursaut s'impose. L'objectif du présent document est de le provoquer. **L'AVREF**

« Les hommes ne font jamais le mal aussi complètement et aussi joyusement que quand ils le font pour des raisons religieuses. » Blaise Pascal

- L'abus florissant

Dans son adresse aux chrétiens de l'île de TIMOR EST en Indonésie en septembre 2024 le pape François s'est exprimé sur le problème des abus perpétrés dans l'Eglise et a reconnu que l'abus est « *flowering all over the world* », « florissant partout dans le monde. D'autre part « Une survivante affirme que les retards et le manque de transparence dans les cas d'abus sont *retraumatisants* », tel est le titre retenu par la publication catholique américaine Crux Now dans son édition du 30 octobre 2024 qui développe ce phénomène. Ces deux constats sévères introduisent bien l'objet du présent document.

Notre association, l'AVREF, s'est créée il y a un quart de siècle pour justement dénoncer ces abus, les prévenir autant que faire se peut et aider les victimes. Une des principales raisons pour lesquelles ils « fleurissent » selon l'expression papale, c'est bien la lenteur des délais mis par l'institution ecclésiale, au niveau local ou central, à les reconnaître, à les

sanctionner et enfin à prendre les mesures qui s'imposent pour les éviter. C'est ce problème que nous avons tenu à poser en présentant ce récapitulatif des délais constatés.

Nous avons surtout noté les abus qui sont tus quand celui ou celle qui en est l'auteur est lui-même ou elle-même le fondateur ou le supérieur de ladite communauté, ce qui rend évidemment impossible pour la victime tout recours à la hiérarchie. C'est ce que nous démontrons en annexe en présentant les principales péripéties qui ont finalement abouti au dévoilement de la vérité.

La liste est loin d'être exhaustive. Peu importe : notre but n'est pas d'être exhaustifs, mais suffisamment démonstratifs pour réclamer et faire admettre pour les victimes actuelles ou potentielles l'emploi généralisé du **principe de précaution** toujours négligé.

- Le principe de précaution

On ne saurait reprocher à une justice quelle qu'elle soit de prendre son temps et de juger dans un climat favorable, en tout cas dans un climat plus apaisé que celui qui est issu immédiatement de la confrontation ou de l'abus perpétré.

C'est pourquoi la Justice, qu'elle soit celle de l'État ou de l'Église, maintient ce principe fondamental qui est celui de la **présomption d'innocence** tant que la culpabilité de l'accusé n'est pas démontrée et que le jugement de la personne suspectée n'est pas prononcé. Ce principe est bon. Nous y souscrivons, mais son invocation est insupportable pour les

victimes quand la procédure traîne en longueur. *Elle l'est encore plus quand il y a déni de réalité, silence, refus de réponse, ou allongement délibéré des délais au vu et au su de tous.*

C'est pourquoi l'AVREF demande qu'à la **présomption d'innocence** soit associée immédiatement et de façon incontournable son corollaire qui est la **présomption de sincérité** des victimes et des plaignants. Il convient de les écouter, de les prendre au sérieux et de les soutenir car elles accomplissent un immense effort quand elles parviennent à libérer leur parole.

Reconnaître la **présomption de sincérité des victimes**, c'est en admettre la conséquence pratique : tant qu'on est au stade de l'enquête, si tant est qu'on accepte de mener une enquête car là aussi il y a des délais, des dénis et des vices possibles de procédure qui la retardent ou même l'enterrent. Tant qu'on en est ensuite au stade de la procédure il est élémentaire et impératif d'appliquer ce principe de base reconnu de tous :

le principe de précaution.

La précaution qui devrait s'imposer c'est de considérer, a priori, que les plaignants ont dit la vérité et que, par conséquent, peut-être d'autres victimes n'osent pas encore se manifester par crainte de rétorsions. Il convient donc d'appliquer certaines règles pour éviter que leur liste ne s'allonge encore. Le risque est trop grand surtout quand il s'agit non pas de délits, mais de crimes, de crimes sexuels,

d'abus psycho-spirituels qui détruisent la personnalité et peuvent mener au suicide. 28/01/2025 © AVREF 2025 5/25

- Les mesures de prévention

Ces mesures de prévention que nous préconisons sont les suivantes :

Protéger les plaignants ; éviter qu'ils ne soient en contact avec les abuseurs dits « présumés », leur offrir des garanties de sécurité contre chantages et rétorsions ;

Protéger la Communauté : suspendre temporairement de ses fonctions la personne suspectée, l'éloigner du lieu des abus dénoncés ;

Protéger les victimes potentielles, surtout si le coupable présumé est averti de l'enquête parce qu'il a autorité hiérarchique et qu'il est le responsable de la communauté,

- Rendre publiques les conclusions des enquêtes, et les sanctions prononcées,
- Stopper toute entrée de postulant/e, interdire tout prosélytisme, toute prise de vœux, qu'ils soient même temporaires, ou toute ordination, dans la communauté concernée,
- Veiller sur les plus jeunes, sur ceux qui peuvent se trouver en situation de dépendance, de fragilité (étrangers, migrants) ou dans une relation de subordination.
- Interdire toute communication sur les réseaux sociaux assimilable à du racolage, contrôler l'usage des techniques dites « d'influence » qui ont tendance à se développer.

Si le coupable présumé est un pécheur dont l'Eglise attend le repentir, il devra le matérialiser et le manifester auprès des victimes ou de ceux qui les représentent.

Faute de quoi les excuses privées ou publiques ne sont que des mots. Que vaut une demande de pardon qui reste verbale ?

Le lecteur trouvera à l'appui de nos propositions le récapitulatif des délais de prise en compte des abus recensés dans diverses communautés représentatives d'origine française ou étrangère. Une annexe plus détaillée présentant la séquence des événements essentiels enregistrés durant ces longues années d'attente justifie les résultats chiffrés présentés dans le récapitulatif.

Avertissement

Nous devons au lecteur du document qui suit des explications sur le mode de calcul du délai que nous affichons. En effet nous pouvions partir de la date à laquelle il est démontré que les premiers abus avaient été commis. Nous pouvions aussi partir de la date à laquelle il est patent que l'autorité ecclésiastique était informée des dysfonctionnements qui ont été rapportés.

Nous avons privilégié la seconde formule. Il peut y avoir de légères divergences avec des dates spécifiques ou dans le calcul des délais en raison du secret généralement observé suite aux premiers abus soit par

les victimes qui sont sous emprise, soit par une autorité ecclésiastique qui, plus que tout, redoutait le scandale.

L'investigation a donc été difficile. C'est pourquoi nous nous en sommes tenus à un nombre de cas limité.

Ils sont toutefois suffisamment représentatifs de l'aspect systémique du problème soulevé. En outre ce sont des cas pour lesquels les fondateurs ou les supérieurs des victimes étaient directement en cause, ce qui, a priori, renforçait leur impunité. Nous tenions à souligner la grande difficulté de ces situations pour celles et ceux qui les ont connues et subies.

Ce qui suit est une compilation résultant du recoupement des nombreuses sources publiques ou privées dont nous disposons, signalements, témoignages, articles publiés, mais aussi, de façon très simple, les sites internet des communautés concernées qui sont souvent très révélateurs.

Nous avons pris le soin de rester factuels ; nous remercions toute personne qui pourra nous permettre de compléter ce que nous publions et d'améliorer ce synopsis.

Définition d'une victime d'abus :

Pour réaliser ce document nous avons retenu la définition d'une victime telle que l'a formulée l'organisme indépendant CGPS Consulting qui avait été mandaté pour enquête interne par le mouvement des Focolari :

Une personne est reconnue comme victime dès lors que la règle normative applicable à la situation est violée et que les limites et engagements religieux et moraux ont été franchis par l'auteur, même dans les cas où la personne elle-même ne s'identifie pas comme victime ou ne souhaite pas être associée à ce statut. Par conséquent nous retenons le terme de victimes chaque fois qu'une limite légale ou morale est présumée avoir été franchie, y compris par la propre définition de ces victimes. **L'AVREF**

b. Notre-Dame de Garaison : un autre Bétharram

Golias, 5 mars 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/03/05/notre-dame-de-garaison-un-autre-betharam/>

Dans la lignée du scandale de Notre-Dame de Bétharram, l'institution catholique Notre-Dame de Garaison, située à une soixantaine de km à l'est de Lourdes, à Mauléon-Magnoac, voit elle aussi les langues se délier. Depuis plusieurs jours, un vent de révélations souffle sur les réseaux sociaux concernant cette institution, réputée dans la région pour une discipline « stricte mais juste ». Les habitants du coin ont d'ailleurs pour habitude de dire aux enfants : « Si tu n'es pas sage, tu iras à Notre-Dame de Garaison ! » Sauf qu'il s'agit de bien autre chose qu'une simple rigueur éducative à en croire les éléments rapportés le 20 février 2025 par l'hebdomadaire de presse régionale *La semaine des Pyrénées*.

L'affaire est partie d'un groupe Facebook créé par un certain Phi S. pour lancer un appel aux anciens élèves internes du collège entre les années 1960 et 1990 : « Y aurait-il parmi vous d'anciens élèves internes du collège de Garaison (années 1960 à 1990) ? On pourrait monter un groupe, si cela vous dit. On pourrait aussi se raconter comment se passait le Club Med, à l'instar de Bétharam.» Partageant sa propre expérience : « Personnellement, le surveillant général m'a déchiré un tympan en m'infligeant une claque monumentale. Je ne compte pas les coups de lacets en cuir lorsque nous étions exclus du dortoir. (...) Je peux aussi témoigner des tours de cour en pyjama, un soir d'hiver. Mis à part cela, je n'ai pas vécu pire. Certains n'ont pas eu ma chance. »

c. Hommes-femmes : pas nés sous la même étoile

Golias ,11 mars 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/03/11/hommes-femmes-pas-nes-sous-la-meme-etoile/>

Selon une analyse fournie par l'Observatoire des inégalités, les femmes gagnent 23,5 % de moins que les hommes en moyenne dans le secteur privé. Elles travaillent plus souvent à temps partiel et dans des métiers moins bien payés que les hommes. À temps de travail et poste équivalents, l'écart de

salaires est de 4 %. Mais il y a un domaine dans lequel l'égalité hommes-femmes existe : le chômage. En effet, fin 2024, le taux de chômage des femmes (7 %) était quasiment identique à celui des hommes (7,4 %). Une inégalité qui se stabilise depuis une dizaine d'années, alors que plus loin dans le temps, les femmes ont toujours largement plus souvent été sans emploi. Cette évolution positive est à nuancer puisqu'elle s'appuie en bonne partie sur le développement d'emplois peu qualifiés, qu'il s'agisse des services domestiques (femme de ménage), des métiers du secteur de la distribution (vendeuse et caissière) ou de la santé (aide-soignante). Des postes aux bas salaires et souvent précaires. Les femmes sont par ailleurs beaucoup plus fréquemment employées en temps partiel contraint.

d. François et les femmes dans l'Église

Golias, 5 février 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/02/05/francois-et-les-femmes-dans-leglise/>

Le pape François a appelé, le 22 janvier dernier, à « **dépasser la mentalité machiste** » au sein de l'Église catholique, qui ne confie « **pas assez de postes de responsabilité** » aux religieuses. Trois jours plus tôt, il avait lui-même annoncé qu'une femme, Raffaella Petrini, dirigerait à partir de mars le gouvernement de l'État de la Cité du Vatican, qui exerce le pouvoir exécutif du Saint-Siège sous son autorité. Malgré cela, « **c'est vrai [...] qu'il n'y a pas assez de religieuses à des rôles de responsabilité** ».

dans les diocèses, à la Curie et dans les universités pontificales », a-t-il reconnu. Depuis l'élection de François en 2013, la proportion de femmes occupant des fonctions au Saint-Siège et dans l'administration de l'État du Vatican est passée de 19,2 % à 23,4 %. Mais le pape doit aller plus loin s'il veut vraiment transformer la culture interne de l'institution. Le temps des réformes profondes est arrivé. Les femmes ne se contenteront pas de quelques nominations éparses alors qu'elles jouent un rôle central dans les paroisses du monde entier.

e.Vidéo. Bayonne : des Femens interrompent une conférence de presse des prêtres de Bétharram

par

Jean-Pierre Tamisier

Sud-Ouest ,15/03/2025

Quatre jeunes femmes de la mouvance Femen se sont immiscées dans une conférence de presse à laquelle participaient des prêtres de Bétharram, dans le cadre d'un forum sur les violences sexuelles organisé par l'institut Louis-Joinet

Quatre jeunes femmes de la mouvance Femen sont intervenues au cours d'une conférence de presse donnée, samedi 15 mars en début d'après-midi, par la congrégation des prêtres de Bétharram. Elle se déroulait dans le cadre d'un forum sur les violences sexuelles, organisé par l'IFJD Institut Louis-Joinet. Elles ont scandé pendant plusieurs

minutes « *Ni oubli, ni pardon, au diable vos réparations* » et « *Victimes de Bétharram, soutien ad vitam* ».

Affaire Bétharram : « *L'Église ne s'est pas rendu compte, c'est dommage* »

L'évêque de Bayonne s'exprimait publiquement ce jeudi pour la première fois sur la déferlante de plaintes pour violences au sein de plusieurs établissements catholiques dont l'institution Bétharram. Il a assuré avoir appris l'essentiel de ces faits dans la presse

Jean-Marie Ruspil, vicaire régional de la congrégation de Bétharram, entendait rendre publique la demande adressée à Jean-Pierre Massias, président de l'IFJD, de créer une commission indépendante. Elle est destinée à faire la lumière sur ce qui s'est passé pendant plusieurs décennies entre les murs de l'institution religieuse.

f. "Nous sommes tous brûlés de l'intérieur"

Deux victimes de Bétharram témoignent pour la première fois devant des membres de la congrégation

par

Farida Nouar

Radio France, 15/03/2025

C'est la première fois que deux victimes de l'affaire Notre-Dame de Bétharram prennent la parole en présence de représentants de la congrégation. C'était samedi 15 mars, à Bayonne, à l'occasion d'un forum public consacré aux violences sexuelles organisé par une ONG.

Il y a d'abord eu une conférence de presse, en début d'après-midi, initiée par des membres de la congrégation religieuse de Bétharram. Ils s'installent sur les petits fauteuils de l'amphithéâtre. Ils sont là pour donner des détails supplémentaires à propos de la commission d'enquête indépendante lancée par la congrégation religieuse et commencent à prendre la parole quand soudain : "**Soutien ad vitam aux victimes de Bétharram**", crient trois Fémons dont les messages sont tatoués sur leur poitrine nue.

Un accès total aux archives

La scène dure quelques minutes. Le Père Laurent Vachaud et le vicaire régional Jean-Marie Ruspil regardent le sol, gênés puis les Fémons s'en vont et la conférence se poursuit. Ils annoncent alors que c'est le président de l'Institut Joinet qui organise ce forum, Jean-Pierre Macias, qui présidera cette commission.

La congrégation annonce aussi que les réparations financières concerneront aussi les victimes de violences

physiques à Bétharram et pas seulement les victimes de violences sexuelles. Elle garantit également un accès total aux archives et propose à un représentant des victimes de faire partie des travaux de la commission dont la composition sera connue la semaine prochaine. Elle devra rédiger, dans un délai d'un an, le rapport final retraçant l'ensemble de ses travaux.

"Le camp d'internement au bord du Gave et sa galerie de tortionnaires"

L'après-midi a été en partie consacré aux témoignages de deux victimes de Bétharram. Ils témoignent devant un membre de la congrégation qui se fait discret dans le public. Avant, c'était hors de question mais plus, disent-ils, depuis que l'institution reconnaît les violences. Jean-Rémi Arruyer prend la parole en premier, victime d'agressions sexuelles, dit-il, dans l'institution. Son témoignage est fort, il s'accroche à ses feuilles, décrit l'enfer : **"Quand nous débarquions du bus, chaque dimanche soir, nous étions, pour la plupart, pleinement conscients qu'une nouvelle semaine en enfer s'annonçait. Le 'Stalag', c'est ainsi que nous surnommions le camp d'internement au bord du Gave et sa galerie de tortionnaires."**

"Les violences physiques et psychologiques y sévissaient en système pédagogique. Le tout, du matin au soir, dans un étourdissant silence." Devant des représentants de la congrégation religieuse de Bétharram **"Nous sommes tous brûlés de l'intérieur"**, dit-il en finissant son intervention. Puis c'est au tour d'Olivier Bunel de monter au pupitre. Élève à Bétharram entre 1981 et 1983, entre ses 11 ans et ses 13 ans, il a apporté une photo de lui enfant. Un jeune garçon, les cheveux bruns, coupe au bol, qui respirait la joie de vivre avant que les portes de Bétharram ne se referment sur lui : **"J'étais une proie, extrêmement facile pour eux."**

"Il faut qu'il y ait une autre forme de réparation"

Il décrit les abus, les coups qui s'abattent sur lui, donnés par un pion que tout le monde surnommait Cheval : un pervers, tyran, sadique. Lui qui ne voulait pas de réparation financière a finalement changé d'avis : **"Moi, ma seule réparation aurait été que cette personne finisse là où elle doit être. Mais depuis une dizaine de jours, j'ai changé d'avis, dans la mesure où le procureur nous a dit que malheureusement, ça ne sera pas possible."**

"D'une certaine manière, poursuit Olivier Bunel, il faut qu'il y ait une autre forme de réparation qui pour moi était compliquée à envisager parce que, quand je demande de l'argent, j'ai l'impression que c'est malsain. Je n'en veux pas à la base mais si c'est la seule manière, je dis pourquoi pas. Ce n'était pas un viol, c'était 71 semaines de viols, d'agressions sexuelles et de coups." Le collectif des victimes de Bétharram a aussi demandé à la congrégation d'assumer les traitements psychiatriques très coûteux des victimes ainsi que les frais d'avocats.

g. Affaire Bétharram : des députés arrivent sur place pour « enquêter » et « comprendre »

par

Johan BESCOND.

Ouest-France ,17 mars 2025

<https://www.ouest-france.fr/faits-divers/violence-sexuelle/entretien-affaire-betharram-des-deputes-arrivent-sur-place-pour-enqueter-et-comprendre-d50627e0-0318-11f0-a848-8deb61924784>

Corapporteurs de la commission d'enquête sur le contrôle par l'État des établissements scolaires, **les députés Violette Spillebout (Ensemble) et Paul Vannier (LFI)**, se rendent trois jours en Nouvelle-Aquitaine pour exercer leurs pouvoirs d'investigation. Comme nous l'explique le député Insoumis dans cette interview, ils seront mardi à Bétharram, le groupe privé catholique du Béarn au cœur d'un scandale de violences sexuelles.

« Après la visite surprise au ministère de l'Éducation nationale, cap sur Bétharram. Corapporteurs de la commission d'enquête sur les modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires, les députés Paul Vannier (LFI) et Violette Spillebout (Ensemble) arrivent dans les Pyrénées-Atlantiques ce lundi 17 mars pour exercer **« leurs pouvoirs d'investigation sur place et sur pièce »**.

Durant trois jours dans l'académie de Bordeaux, ils vont se rendre dans plusieurs établissements scolaires, et notamment **au collège-lycée Le Beau-Rameau**, qui a longtemps porté le nom de Notre-Dame de Bétharram. Ces derniers mois, le groupe privé catholique des Pyrénées-Atlantiques se trouve cœur d'un scandale de violences sexuelles. Celui-ci fait d'ailleurs l'objet d'une inspection de l'Éducation nationale en ce début de semaine.

Paul Vannier explique à **Ouest-France** les objectifs de ce déplacement et de la commission d'enquête parlementaire

dont les conclusions devraient être dévoilées « d'ici le mois de juin ». ...

h. Bétharram: le rectorat inspecte l'établissement au cœur du scandale

AFP Videos - France 17 mars 2025

<https://fr.news.yahoo.com/b%C3%A9tharram-rectorat-inspecte-l%C3%A9tablissement-au-134946935.html>

« Le contrôle par le rectorat de Bordeaux de l'établissement Notre-Dame-de-Bétharram, épicerie d'une vague de dénonciations d'agressions sexuelles et de violences passées au sein de l'enseignement catholique, a débuté lundi pour quatre jours, trois décennies après sa dernière inspection.

Huit inspecteurs et personnels sociaux se sont rendus sur les deux sites de l'institution qui accueille 500 élèves dans les Pyrénées-Atlantiques : dans un collège à Lestelle-Bétharram, le site historique, et dans une école et un lycée à Igon, une commune voisine.

"Nous sommes tenus à la confidentialité, donc nous ne commenterons notre mission ni avant, ni pendant, ni à l'issue", a déclaré l'un d'eux aux journalistes en arrivant à Lestelle-Bétharram en début d'après-midi. La rectrice de l'académie doit s'exprimer devant la presse à Bordeaux à 15h30.

"L'idée, c'est d'avoir une vision globale du fonctionnement de l'établissement sur les sujets financiers, le respect des programmes" et de "mesurer le climat" pour "s'assurer que les faits dramatiques qui ont été rapportés par d'anciens élèves ne peuvent plus se produire aujourd'hui", a déclaré la ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, lundi matin sur franceinfo. »

i. Voir aussi :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/pyrenees-atlantiques/pau/nous-sommes-tenus-a-la-confidentialite-l-etablissement-betharram-pour-la-premiere-fois-inspecte-depuis-29-ans-la-commission-d-enquete-veut-saisir-des-documents-3123766.html>

NB : Sans doute en raison du « caractère propre » des affaires en cours, l'institution catholique Notre-Dame-de-Betharram a été débaptisée. Elle s'appelle désormais, en ce début de printemps 2025 :

« Notre-Dame-de-Beau-Rameau »

(En béarnais, *beth arram* signifie « *beau rameau* »)

Quoi qu'il en soit les charges demeurent et il faut que la lumière y soit faite. Y aurait-il d'autres Betharram en France ?

.